

PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « ÉNERGIE ET AUTONOMIE » DU PAYS DU MANS HORS LE MANS MÉTROPOLE



Pays du Mans

Julien ROISSÉ
DTA Responsable
Pôle Aménagement Urbanisme
Syndicat Mixte du Pays du Mans
15-17 Rue Gougéard CS 51529
72 015 LE MANS Cédex 2
Tel : 02 43 51 23 23
julien.roisse@paysdumans.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Le Programme d'Intérêt Général a été lancé le 01 mars 2023 pour une durée de 3 ans. Un programme d'intérêt général d'amélioration de l'habitat, a pour objectif l'amélioration des conditions d'habitat sur le volet énergie et le volet autonomie.

C'est l'opérateur SOLIHA avec le CICAT (association avec des ergothérapeutes) qui assure le suivi et l'animation de ce PIG.

TYPE D'AIDE

Accompagnement gratuit pur l'obtention de la subvention ANAH

SECTEUR GEOGRAPHIQUE :

Le périmètre d'action du Pays du Mans vis-à-vis de cette action est aujourd'hui composé de 5 EPCI, les communautés de communes Maine Cœur de Sarthe, Le Gesnois Bilurien, Le Sud Est Manceau, l'Orée de Bercé Béloinois et la Champagne Conlinoise et Pays de Sillé.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

L'objectif est d'accompagner **les propriétaires occupants très modestes ou modestes** sur un projet de rénovation globale énergétique ou sur un projet d'adaptation du logement. Les missions d'accompagnement correspondent à une visite du logement, une évaluation énergétique, l'élaboration d'un plan de financement et le dépôt de dossier de subvention.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

La mise en œuvre du programme d'intérêt général fait l'objet d'une convention entre l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Pays du Mans

Objectifs fixés dans la convention avec ANAH et Département signée le 10 janvier 2023 :

274 Logements	Objectifs 2023	Réalisés 2023	Objectifs 2024	Objectifs 2025
Rénovation énergétique 195	63	44	79	53
Autonomie 79	47	36	35	27

ENVELOPPE BUDGÉTAIRE AU TITRE DE L'ANNÉE EN COURS :

Le coût global pour l'ingénierie en 2023 est de 115 452€ HT.